

STRUCTURE ET SENS DES REPRESENTATIONS SOCIALES: QUELQUES QUESTIONS A PROPOS DU TEXTE DE P. RATEAU

ALAIN CLEMENCE

Université de Lausanne, Suisse

P. Rateau propose une exploration des processus cognitifs 'investis dans les représentations sociales' et dans ce but il considère qu'il faut abandonner provisoirement la notion de sens. La procédure qu'il utilise pour étoffer sa démonstration, le modèle SCB formalisé par Guimelli et Rouquette, est basée sur l'analyse que les sujets font de leur propre production, en l'occurrence des associations de mots. Avant de discuter de l'analyse des données, il me semble important de soulever quelques questions sur l'approche théorique et méthodologique de l'auteur.

En prenant appui sur une brève référence à Grize, l'auteur distingue une logique formelle et une logique naturelle. C'est, je crois, une question centrale dans l'étude des représentations sociales que Moscovici a souvent soulignée (voir notamment Moscovici & Hewstone, 1984). Toutefois, lorsque l'auteur déclare que "le système cognitif propre à l'individu social utiliserait des règles formelles naturelles pour gérer l'ensemble de ses connaissances ...", je dois avouer que je ne comprends absolument pas ce qu'il veut dire. Y a-t-il des individus non sociaux? Comment un système cognitif peut-il utiliser des règles? Les "règles formelles naturelles" sont-elles les normes sociales que Moscovici désigne par méta-système?

Je suis encore plus perplexe lorsque Rateau, reprenant une prise de position de Rouquette (1994), affirme que la représentation sociale doit être considérée comme un "événement" et qu'il faut dépasser "ses particularismes sémantiques". Par définition, toute représentation sociale est une théorie élaborée pour donner du sens au réel, une théorie qui assure l'interface entre concept abstrait et figure concrète. Même dans l'approche structurale des représentations sociales, le noyau central a été élaboré pour spécifier l'élément qui génère et organise cette interface. En considérant qu'il faut mettre entre parenthèses la signification pour constituer "en amont un certain point de vue théorique", l'auteur en vient à proposer l'existence de règles logiques aussi invariantes et préétablies que celles qu'il réfute par ailleurs. La question est finalement mal posée. Il ne s'agit pas d'opposer des règles formelles à d'autres règles formelles mais les procédures de

transformation d'un savoir abstrait en un savoir concret et opératoire. Les règles de cette transformation doivent certainement être conçues comme des opérations socio-cognitives, c'est-à-dire comme des opérations cognitives (de catégorisation, d'inférences causales, etc.) gouvernées par des normes et des relations sociales. Ainsi, nous trouvons souvent qu'un bébé est le portrait de sa mère lorsqu'elle le tient dans ses bras parce que nous sommes orientés par une norme de ressemblance intra-familiale. Pourtant nous sommes souvent bien incapables d'associer le bon bébé avec la bonne mère!

Les associations de mot sont l'un des outils privilégiés pour relever le lexique des termes utilisés couramment pour discuter d'un objet social et ainsi lui donner sens. Dans cette opération, les personnes avancent souvent en premier lieu des notions qui sont partagées puis sélectionnent ensuite des termes plus idiosyncrasiques. Ce lexique peut être ensuite repris pour repérer comment il est organisé dans la théorie à laquelle l'objet social donne lieu (voir par exemple Grize, Vergès & Silem, 1987). Lorsque l'auteur place les sujets en situation d'experts de leurs associations, il suppose que ce sont des règles préétablies et, ce qu'il cherche à démontrer, invariantes qui ont gouverné la sélection des termes. Qu'est-ce qui permet à l'auteur de postuler que les sujets dévoilent les logiques d'associations lorsqu'ils analysent leur production? Dire que la justification des mots induits fournit aux sujets en quelque sorte l'accès aux "processus cognitifs qui les ont générés" est un peu court en regard des multiples travaux dans les domaines de l'attribution et de la dissonance cognitive qui montrent que la justification obéit à des règles peu compatibles avec la production de sens ou de comportements. Pour démontrer cette idée, il faudrait utiliser la procédure dans l'autre sens, c'est-à-dire demander aux sujets de suivre les règles de connection pour générer des associations de mots. On peut faire l'hypothèse que le matériel obtenu sera différent de celui qui découle de l'association libre du fait que, comme des experts, les sujets sont amenés dans un cas à suivre des règles préétablies et dans l'autre des règles variables selon leur insertion dans un contexte spécifique. Le modèle SCB offre à mon avis de ce point de vue une ouverture méthodologique intéressante dans la comparaison du savoir expert et du savoir de sens commun.

Dans la présentation des résultats, l'auteur n'a pas jugé bon d'indiquer quels étaient les mots inducteurs utilisés dans les six recherches. Certes, il est cohérent avec son principe de dépassement des particularités sémantiques mais il aurait été néanmoins utile de savoir au moins s'il s'agissait de mots inducteurs différents. A mon avis, l'analyse des résultats pose un problème du fait qu'il n'y a pas de traitement global des données. Il me semble qu'une analyse des résultats par une procédure telle que INDSCAL (voir Doise, Clémence & Lorenzi-Cioldi, 1992) permettrait de donner une idée plus claire des liens entre connecteurs d'une part et de l'homologie de ces liens dans les différentes études. Le calcul de l'indice de relations inter-schémas me semble également problématique car il n'est pas construit à partir des réponses individuelles. En outre, on peut se demander si certaines réponses ne sont pas a priori plus exclusives que d'autres. Ainsi, il semble peu probable qu'un sujet considère qu'un même terme soit à la fois un synonyme et un antonyme du mot inducteur alors qu'il est plus probable qu'un terme puisse être jugé à la fois comme un synonyme et un élément de la même classe. Une clarification de ce point qui devrait en outre intégrer la question du niveau d'abstraction des termes, lequel exerce un impact considérable dans la classification (voir par exemple Rosch, 1978; Anderson & Klatzky, 1987), serait souhaitable.

Enfin, les conclusions de l'auteur me semblent un peu curieuses en mettant en exergue trois "registres de cognitions" ou trois dimensions. L'objectif du texte n'était-il pas de spécifier des règles naturelles? Alors pourquoi sont-elles diluées en quelque sorte dans des dimensions aussi générales?

REFERENCES

- Anderson, S.M. & Klatzky, R.L. (1987). Traits and social stereotypes: Levels of categorization in person perception. *Journal of Personality and Social Psychology*, 53, 235-246.
- Doise, W., Clémence, A. & Lorenzi-Cioldi, F. (1992). Représentations sociales et analyse de données. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Grize, J.B., Vergès, P. & Silem, A. (1987). Salarisé face aux nouvelles technologies. Paris: Editions du CNRS.
- Moscovici, S. & Hewstone, M. (1984). De la science au sens commun. In: S. Moscovici (Ed.), *Psychologie sociale* (pp. 539-566). Paris: Presses Universitaires de France.
- Rosch, E. (1978). Principles of classification. In: E. Rosch & B.B. Lloyd (Eds.), *Cognition and categorization* (pp 27-48). Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Rouquette, M. (1994). Une classe de modèles pour l'analyse des relations entre cognèmes. In: C. Guimelli (Ed.), *Structures et transformations des représentations sociales* (pp. 153-170). Neuchâtel: Delachaux & Niestlé.

Alain Clémence
Université de Genève,
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation
24, rue Général-Dufour
1211 Genève 4
Switzerland

